

MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE



MOT DU MAIRE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE - UN DEVOIR COLLECTIF

Septembre est synonyme de fin des vacances, de rentrée scolaire et de reprise de nombreuses activités. Dès lors, il importe de rappeler à chacun l'importance de la prudence sur nos routes.

Les récents accidents tragiques survenus à Saint-Augustin-de-Desmaures, dont le décès de la cycliste Rosalie Pelletier (16 ans) et celui du motocycliste Jonathan Gingras-Beaulieu (18 ans), nous rappellent avec douleur que la vigilance doit être de tous les instants. Ces tristes événements ont profondément bouleversé notre communauté. Quelles que soient les conclusions des enquêtes en cours quant aux causes de ces décès, il s'agit de drames qui soulignent avec force la fragilité de la vie, notamment sur nos routes. Ce n'est pas de désigner des coupables dont il est question ici, mais de tirer collectivement les leçons nécessaires pour prévenir d'autres pertes humaines. Qu'on soit automobiliste, cycliste, motocycliste, piéton, camionneur ou autre, chacun a un rôle à jouer pour assurer la sécurité de tous.

La sécurité routière est particulièrement cruciale autour des écoles et dans les quartiers résidentiels, où circulent nombre de jeunes. Avec la rentrée qui s'annonce, redoublons tous de prudence. Conducteurs, soyez particulièrement attentifs à la présence des enfants et des usagers plus vulnérables. Parents, prenez un moment pour sensibiliser vos jeunes à l'importance de circuler prudemment et de respecter les règles de sécurité. Les écoliers sont en apprentissage; à cet âge, on ne répète jamais trop.

La vie est précieuse et fragile. En tant que communauté, nous devons faire preuve de vigilance, de solidarité et de responsabilité. À ce titre, rappelons l'article 3.1 du Code de la sécurité routière du Québec, qui illustre bien la responsabilité partagée sur nos routes :

3.1. Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public.

Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes.

L'usager vulnérable est, pour sa part, tenu d'adopter des comportements favorisant sa sécurité.

Soyons tous acteurs d'une route plus sûre et ensemble, prévenons d'autres drames. Tâchons d'être une communauté consciente, respectueuse et sécuritaire.

RÉFECTION DE PAVAGE

Un contrat pour la réfection de pavage 2025 a été octroyé par le conseil municipal le 29 juillet dernier. Chaque année, les rues qui feront l'objet de travaux de pavage sont sélectionnées en fonction de leur niveau de dégradation et de la quantité et du type de véhicules qui y circulent. Les rues achalandées très endommagées où circulent beaucoup de véhicules lourds sont donc évidemment prioritaires, par exemple.

Cela dit, il arrive aussi que l'on intervienne sur d'autres rues, en apparence peu ou moins endommagées et présentant un trafic moindre. Il faut savoir que la réfection de pavage repose sur une stratégie réfléchie. Les interventions se font à la fois sur des tronçons très détériorés, qui exigent des réparations majeures, et sur d'autres secteurs encore en relativement bon état, où seulement une couche mince de pavage est appliquée après planage. Cette approche préventive présente un rapport coûts-bénéfices avantageux. Elle permet de « relancer » une chaussée à moindres frais et

ainsi prolonger considérablement sa durée de vie, en retardant d'éventuels travaux en profondeur, plus lourds et coûteux.

Ces deux types d'interventions sont combinés afin d'optimiser l'entretien du réseau routier.

Il est naturel que chacun ait une opinion sur l'état des rues de son secteur et la pertinence d'y intervenir ou non. Cependant, rappelons que le réseau routier est un bien public, géré exclusivement par la Ville, qui a la responsabilité légale et technique d'en assurer l'entretien de façon équitable et efficiente. Ainsi, les décisions quant aux lieux et moments des interventions sont prises en fonction d'une vision globale du territoire, et non à l'échelle individuelle.

UNE DETTE BIENTÔT COMPLÈTEMENT REMBOURSÉE

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures rembourse chaque année une partie de sa dette, incluant le capital et les intérêts. À cela se sont ajoutés depuis quelques années des remboursements anticipés, effectués dès que certains emprunts arrivent à échéance, un peu comme on peut rembourser une hypothèque personnelle plus rapidement.

En arrêtant de faire de nouveaux emprunts et en payant comptant les investissements, la dette a très fortement diminué. Résultat : elle sera pour l'essentiel remboursée fin 2026.

Le graphique ci-dessous montre bien l'évolution des paiements en capital et intérêts payés annuellement par VSAD depuis 2016. À cette époque, on payait plus de 11 millions de dollars par année en remboursement de dette. En 2025, et ce

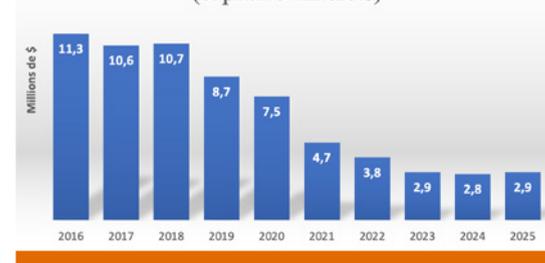
depuis 3 ans, ce montant est tombé à moins de 3 millions de dollars par année. Et après 2026, ce sera... 0 dollar.

Cela signifie qu'en 10 ans, la Ville aura libéré une marge de plus de 11 millions de dollars par année dans son budget de fonctionnement. C'est exceptionnel. Grâce à cette approche, nous pourrons continuer à entretenir et améliorer nos infrastructures sans emprunter, et ce, sans avoir à augmenter les taxes foncières avant longtemps.

Si on garde le cap, le taux de taxation à Saint-Augustin-de-Desmaures demeurera inférieur à celui de la moyenne régionale dans les prochaines années et sera éventuellement le plus bas.

Nous sommes sur la bonne voie.

Dettes - Paiements annuels réguliers (capital et intérêts)



Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures





COMMENT NOUS REJOINDRE

VOTRE HÔTEL DE VILLE

Du lundi au vendredi
De 8 h à 16 h (ouvert le midi)
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures QC
G3A 2E3

418 878-2955

Courriel : info@vsad.ca
Site Web : <https://vsad.ca>



SUR PLACE **AVEC RENDEZ-VOUS** POUR LES SERVICES SUIVANTS :

- SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS
- SERVICE DU JURIDIQUE ET DU GREFFE
- SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
- POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

SUR PLACE **SANS RENDEZ-VOUS** POUR LES SERVICES SUIVANTS :

- SERVICE DE L'URBANISME
- SERVICE DE LA TRÉSORERIE

INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAIL CITOYEN SANS TARDER !

Saint-Augustin-de-Desmaures

PORTAIL CITOYEN

ALERTES MUNICIPALES
REQUÊTES CITOYENNES

Consultez le régulièrement,
car il évolue rapidement !



DES SERVICES MUNICIPAUX À
PORTÉE DE MAIN, EN TOUT TEMPS !



<https://citoyen.vsad.ca>

SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX !



@VSADofficiel
@VSADSLCVC



@VSADofficiel
@Augustinoisactifs



@Ville-de-saint-augustin-de-desmaures

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
FAITES ÉQUIPE AVEC NOUS !**





TRÉSORERIE et taxes



PROCHAINS PAIEMENTS ÉTALÉS DE TAXES MUNICIPALES 2025 :

- 2 SEPTEMBRE
- 1^{er} OCTOBRE
- 3 NOVEMBRE
- 1^{er} DÉCEMBRE
- 6 JANVIER 2026
- 3 FÉVRIER 2026



7^e ÉCHÉANCE 2025 : 2 SEPTEMBRE

SOLDE 2024 – VENTE DE PROPRIÉTÉ POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Les propriétaires concernés ont reçu une lettre informative en août. S'il vous reste encore un solde de taxes municipales 2024 à payer, voici les dates importantes à retenir :

- **26 août 2025** : Adoption de la résolution autorisant la vente par le Conseil (50\$ de frais au dossier).
- **4 septembre 2025** : Avis aux propriétaires transmis par poste recommandée ou par huissier (frais de courrier recommandé ou d'huissier au dossier).
- **17 septembre 2025** : Publication du premier avis public (100 \$ de frais au dossier).
- **8 octobre 2025** : Second avis aux propriétaires par poste recommandée ou par huissier (frais de courrier recommandé ou de huissier au dossier).
- **16 octobre 2025** : Publication du second avis public (100 \$ de frais au dossier).
- **11 novembre 2025** : Vente à l'enchère (100 \$ de frais de dossier).

Notez que les frais énumérés sont cumulatifs au dossier et s'ajoutent au solde à payer.



IMPORTANT

Les chèques personnels sont refusés pour régler les soldes de 2024. Informez-vous des modes de paiements acceptés. Si tous les soldes sont payés, la vente sera annulée.

TAXES SCOLAIRES

Le paiement des taxes scolaires doit être effectué auprès du Centre de service scolaire des Découvreurs et non à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Ce sont deux fournisseurs distincts ayant des numéros de référence différents pour les paiements électroniques. Merci d'y apporter une attention particulière.

VOUS VENDEZ VOTRE MAISON ? CESSEZ LE PAIEMENT AUTOMATISÉ DES TAXES !

Vous vendez votre propriété ? N'oubliez pas d'annuler le paiement automatique de vos taxes municipales !

Lorsque vous vendez votre maison, les taxes municipales deviennent la responsabilité du nouveau propriétaire à compter de la date de vente. Toutefois, plusieurs citoyens oublient de désactiver leur entente de paiement préautorisé, ce qui peut entraîner des prélèvements indus après la vente.

Résultat? Vous devez ensuite nous contacter pour demander un remboursement, ce qui implique des délais et des démarches supplémentaires.

Pour éviter ces inconvénients, pensez à annuler votre inscription au paiement automatique dès la confirmation de la vente. Formulaire de désinscription :

<https://bit.ly/VSADannulationDPA>.

Pour de plus amples informations concernant le budget, les finances et les taxes, visitez notre site web :

<https://vsad.ca/budget-finances>.



JURIDIQUE, GREFFE et avis publics



En vertu du Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, nous vous informons que les avis publics suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

8 août **Demande de dérogations mineures**
519, rue du Brome (lot 3 058 237)

14 août **Appel d'offres**
APO-2025-038 - Contrat de transport de neige en vrac lors des différentes opérations de déneigement pour la saison hivernale 2025-2026 (SÉAO 20088839)





JURIDIQUE, GREFFE et séances du conseil



IMPORTANT

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 16 septembre, à 18 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La séance ordinaire suivante aura lieu le mercredi 1^{er} octobre **et sera la dernière avant les élections.**

Elles se tiendront à 18 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Vous pouvez y participer de l'une des façons suivantes:

- 1. En personne :** Présentez-vous à l'hôtel de ville et profitez de l'occasion pour poser vos questions.
- 2. En ligne :** Connectez-vous via le lien Teams diffusé le jour de la séance sur nos différents médias. Vous pourrez poser vos questions dans la section Q&R.
- 3. Par formulaire :** Remplissez le formulaire disponible sur notre site web à l'adresse <https://vsad.ca/seances>.

WEBDIFFUSION DE LA SÉANCE

Les séances sont archivées dès le lendemain sur notre site web dans la page Webdiffusion, il est donc également possible de les visionner en différé : <https://vsad.ca/webdiffusion>.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

PARTICIPEZ AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 2 NOVEMBRE 2025

Nous embauchons du personnel électoral pour les journées de vote par anticipation et du scrutin.

POSTES À POURVOIR

- Scrutateurs;
- Secrétaires de bureau de vote;
- Membres de la table de vérification;
- Personnel d'accueil;
- Substituts pour tous les postes.

Une formation obligatoire et rémunérée est prévue selon chaque poste.

Postulez en ligne dès maintenant

Consultez notre site web : <https://vsad.ca/elections2025>.



IMPORTANT

Important : Pour que votre candidature soit prise en compte, vous devez obligatoirement remplir le formulaire en ligne : <https://bit.ly/FormulairePersonnelElectoral>.

DEVENEZ UN OU UNE ÉLU(E) MUNICIPAL(E)

Consultez le guide *Poser sa candidature aux élections municipales* pour tout savoir du processus et préparer votre candidature : <https://www.electionsquebec.qc.ca/simpliquer/devenir-candidate-ou-candidat>.

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Assurez-vous que vos informations sont à jour afin de pouvoir voter : <https://bit.ly/validationliste>.

Une carte, ainsi qu'une carte de rappel vous seront envoyées cet automne.

POUVEZ-VOUS VOTER ?

Pour voter lors d'une élection ou d'un référendum, vous devez :

- Être inscrit sur la liste électorale;
- Avoir 18 ans ou plus;
- Avoir la citoyenneté canadienne;
- Ne pas avoir perdu vos droits électoraux.

VOTRE DISTRICT ÉLECTORAL

Le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures compte désormais **8 districts électoraux** bien définis, conformément au *Règlement n° 2024-724 sur la division du territoire de la municipalité en districts électoraux*. Chacun sera

représenté par un(e) conseiller(ère) municipal(e) aux prochaines élections générales de 2025.

Consultez toutes les cartes et détails sur notre site web : <https://vsad.ca/elections2025>.

VOUS ALLEZ VOTER OÙ ET QUAND ?

- **Le vendredi 24 octobre aura lieu le vote au bureau du président d'élection.**

Les heures d'ouverture seront de midi à 20 h.

Rendez-vous au Centre communautaire des Campus (CCC), situé au 4950, rue Lionel-Groulx.

- **Le dimanche 26 octobre aura lieu le vote par anticipation.**

Les heures d'ouverture seront de midi à 20 h. Vous pourrez voter à deux endroits :

1- Au Centre communautaire des Campus (CCC), situé au 4950, rue Lionel-Groulx.

2- À l'école des Pionniers au pavillon Laure-Gaudreault, situé au 130, rue Jean-Juneau.

- **Le dimanche 2 novembre sera la journée du vote ordinaire.**

Les heures d'ouverture seront de 10 h à 20 h. Vous pourrez voter à deux endroits :

1- Au Centre communautaire des Campus (CCC), situé au 4950, rue Lionel-Groulx.

2- À l'école des Pionniers au pavillon Laure-Gaudreault, situé au 130, rue Jean-Juneau.

Notez que des périodes pour voter sont prévues dans certaines résidences de personnes âgées. Nous vous informerons dans la prochaine édition du Mensuel information municipale, ainsi que dans la section Élections notre site web : <https://vsad.ca/elections2025>.

Vous recevrez votre carton d'électeur au courant du mois d'octobre précisant le lieu de vote en fonction de votre adresse.

Trouvez les informations nécessaires sur le site web d'Élections Québec : <https://www.electionsquebec.qc.ca>.



TRAVAUX PUBLICS et sécurité routière

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 138

La majeure partie des travaux de la phase 1 a été complétée avant le début des vacances de la construction. La nouvelle bretelle, depuis la route de Fossambault vers Neuville, est désormais ouverte à la circulation.

Tel que prévu à l'échéancier, la phase 2 du projet de réaménagement de la route 138 est maintenant en cours. Une fois cette étape terminée, les aménagements finaux ainsi que la couche supérieure de pavage pourront être réalisés.

Notez que l'éclairage routier actuellement en place est temporaire et restera fonctionnel jusqu'à ce que l'éclairage permanent soit installé, ce qui est prévu pour l'automne prochain.

Nous remercions la population, votre patience et collaboration tout au long de ces travaux contribuent à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation dans ce secteur.

Numérisez ce code QR pour suivre l'évolution des travaux ou rendez-vous sur la page de notre site web au <https://vsad.ca/138>.

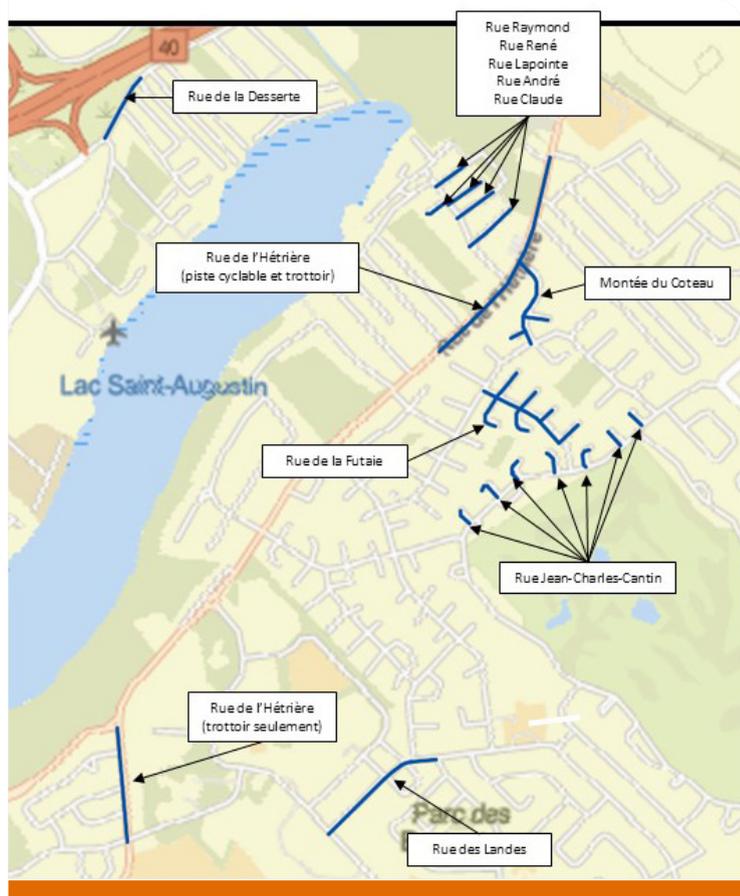


CALENDRIER DE PAVAGE – AUTOMNE 2025

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures poursuit ses efforts pour maintenir la qualité de son réseau routier. Des travaux de réfection de pavage sont en cours dans deux zones ciblées : le secteur les Bocages et le secteur Centre.

Ces interventions, amorcées en août, s'échelonnent jusqu'à la fin octobre, selon les conditions climatiques. Pour suivre l'évolution des chantiers, visitez la page Info-Travaux de notre site web : <https://vsad.ca/travaux>.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre prudence à l'approche des zones de travaux.



CONNAISSEZ-VOUS LA SECTION INFO-TRAVAUX DU SITE WEB DE LA VSAD?

Restez informés des chantiers en cours et à venir sur notre territoire grâce à la page Info-Travaux de notre site web. Vous y trouverez la nature des interventions, les lieux concernés, les périodes prévues et toute nouvelle information concernant la circulation.

Que ce soit pour planifier vos déplacements ou mieux comprendre les améliorations apportées à nos infrastructures, cette page est mise à jour régulièrement afin de vous fournir une information fiable et actuelle.

Consultez-la dès maintenant et soyez informés des travaux dans votre secteur : <https://vsad.ca/travaux>.



TRAVAUX PUBLICS et sécurité routière

À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, LA CONFIANCE CIRCULE ENTRE TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE

ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous. En cette période de rentrée scolaire, faisons circuler la confiance entre tous les usagers de la route.

Voici quelques rappels essentiels :

PRÈS DES AUTOBUS SCOLAIRES

- Ralentissez et soyez prêt à vous arrêter quand les feux jaunes clignotent.
- Immobilisez-vous à plus de 5 mètres quand les feux rouges clignotent.

Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant atteindre 300 \$ et 9 points d'inaptitude.

AUTOMOBILISTES

- Respectez la limite de 30 km/h en zone scolaire.
- Cédez le passage aux piétons et soyez attentif aux cyclistes.
- Évitez les distractions et prévoyez vos déplacements.

PARENTS

- Discutez des règles de sécurité avec vos enfants.
- Donnez l'exemple en respectant la signalisation.

PIÉTONS

- Marchez sur le trottoir ou, à défaut, en bordure de route de façon sécuritaire.
- Traversez aux intersections et suivez les feux piétons.

CYCLISTES

- Respectez le Code de la sécurité routière.
- Circulez à droite, l'un derrière l'autre.
- Portez un casque et des vêtements visibles.
- Soyez prudent près des autobus, piétons et intersections.

CONDUCTEURS DE CYCLOMOTEUR (SCOOTERS)

- Respectez le Code de la sécurité routière, comme les automobilistes.
- Portez un casque et évitez les distractions.
- Ne transportez aucun passager, sauf si votre véhicule est conçu pour ça.

BONNE RENTRÉE!



RESSOURCES HUMAINES et emplois

ENGAGEZ-VOUS DANS VOTRE COMMUNAUTÉ : SUR LE COIN DE LA RUE OU LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES !

À l'approche de la rentrée scolaire, **nos brigadiers et brigadières scolaires** reprennent leur poste avec engagement et dévouement. Chaque matin et chaque après-midi, ils veillent à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ce rôle essentiel, bien plus qu'un simple emploi, est une façon concrète de contribuer au bien-être collectif.

Vous cherchez une manière simple, humaine et valorisante de vous impliquer dans votre communauté? Ce poste est pour vous! Accessible à tous, avec un horaire adapté aux journées scolaires ainsi qu'à vos contraintes, il permet aussi de créer des liens précieux avec les familles du quartier. Postulez : <https://vsad.ca/carriere>.

La Ville recrute des personnes **intéressées à travailler aux élections municipales 2025**. Plusieurs postes, tous rémunérés, sont à pourvoir pour les journées de vote par anticipation et du scrutin le 26 octobre et le 2 novembre 2025 : scrutateurs, secrétaires, personnel d'accueil, etc. Une formation également rémunérée est offerte.

Important : Pour que votre candidature soit prise en compte, vous devez obligatoirement remplir le formulaire en ligne : <https://bit.ly/FormulairePersonnelElectoral>.

ENSEMBLE, FAISONS UNE DIFFÉRENCE !

Ta carrière se trouve **ici**

- Personnel électoral
- Comptable
- Préposé à l'aréna
- Journalier
- Coordonnateur relations citoyennes
- Technicien à la paie et aux avantages sociaux
- Brigadier



Balayez le code QR pour accéder aux offres d'emplois



URBANISME, quelques informations importantes

CLÔTURE DE PISCINE, BESOIN D'UN COUP DE MAIN POUR VOUS Y RETROUVER?

La Ville souhaite rappeler aux propriétaires de piscines qu'ils ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour se conformer à la réglementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles.

Cette obligation s'applique à toutes les piscines, y compris celles installées avant le 1^{er} novembre 2010, qui bénéficiaient auparavant d'une exemption.

Après le 30 septembre 2025, toute piscine non conforme pourra faire l'objet de sanctions.

Consultez la réglementation complète sur la sécurité des piscines sur le site du gouvernement du Québec au <https://bit.ly/securisezvotrepiscine>. Le guide a été bonifié récemment pour en faciliter la compréhension.

BESOIN D'AIDE?

Effectuez une demande de rencontre pour un accompagnement directement en ligne sur le site web de la VSAD : <https://vsad.edemandes.com/fr/create/PC/132>.

Un technicien-inspecteur pourra se rendre à votre domicile gratuitement afin de vous orienter sur les exigences du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*, et ce, préalablement au dépôt de votre demande de permis.

Notez que le rôle du technicien-inspecteur n'est pas de vous conseiller, mais bien de vous accompagner dans le cadre de votre démarche de conformité.

Pour plus d'information, nous vous invitons à visionner la séance extraordinaire du conseil municipal qui a eu lieu le 29 juillet 2025. Cette dernière est disponible sur notre site web : <https://vsad.ca/webdiffusion>.

Bien que vous puissiez être en désaccord avec les dispositions de ce règlement provincial, il est important de demeurer courtois dans vos échanges avec les employés municipaux.

**CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE**

[Québec.ca/piscinesrésidentielles](https://Quebec.ca/piscinesrésidentielles)

Votre gouvernement Québec

**FAVORISER
LA PLANTATION
D'ARBRES
CHEZ VOUS!**

Aide financière

Pouvant aller jusqu'à 500 \$ par année

[VSAD.CA/aide-financiere-plantation-arbres](https://vsad.ca/aide-financiere-plantation-arbres)

VERDIR VOTRE TERRAIN, RIEN DE PLUS SIMPLE

Grâce à son programme de subvention, la Ville soutient financièrement la plantation d'arbres, y compris plusieurs essences fruitières.

Une liste d'essences est disponible sur notre site web. Consultez-la dès maintenant à l'adresse <https://vsad.ca/aide-financiere-plantation-arbres> à la section *Conditions d'admissibilité*, Annexe A.

ÉTUDE SUR LE LAC

Le Centre de recherche sur l'eau de l'Université Laval réalise actuellement un projet de recherche visant le retrait du phosphore du lac Saint-Augustin.

Le Centre a développé une technologie capable de retirer le phosphore de l'eau du lac pour le réutiliser comme engrais. Le projet vise à adapter cette technologie aux conditions du lac Saint-Augustin.

Rappelons que le phosphore est le principal polluant dans l'eau du lac et soutient la prolifération des algues bleu-vert et des plantes aquatiques. Afin de mener à bien les travaux, du matériel pour effectuer des prélèvements d'eau sera installé sur le terrain du camping du mois d'août au mois d'octobre.



INSTALLATIONS SEPTIQUES : DÉTECTER LES SIGNES DE DÉFAILLANCE

Une installation septique bien entretenue est cruciale pour protéger notre environnement, assurer la qualité de l'eau et même prévenir les refoulements à l'intérieur de votre résidence.

QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INSTALLATION NON CONFORME OU DÉFAILLANTE?

- Odeurs nauséabondes persistantes à l'extérieur, situées à proximité de la fosse septique ou de l'emplacement de l'élément épurateur, ou à l'intérieur, près des évier ou de la toilette.
- Sol spongieux ou gazon considérablement plus vert à l'emplacement du champ d'épuration.
- Niveau d'eau anormalement haut dans la fosse septique.
- Accumulation d'eau en bordure d'un élément épurateur.
- Traces ou coulées de boue semblant s'échapper de l'élément épurateur.
- Contamination de l'eau de votre puits artésien.
- Refoulement à l'intérieur de la résidence.

Vous avez des doutes sur l'état de santé de votre installation? Confiez l'inspection de votre installation à un professionnel, afin de prévenir tout problème pouvant entraîner des conséquences environnementales et des coûts élevés.

Les propriétaires doivent également respecter les normes provinciales, du

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22), qui encadre l'entretien, la vidange et la conformité des installations septiques.

Vous désirez en savoir plus? Visitez le site web du gouvernement du Québec : <https://bit.ly/regQ2r22>.

Pour plus d'informations sur la vidange, l'entretien et les bonnes pratiques, consultez notre site web : <https://vsad.ca/vidange-fosse>.



ENVIRONNEMENT et matières résiduelles

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31



Pour consulter le calendrier 2025 des collectes résiduelles, consultez le <https://vsad.ca/matieresresiduelles> ou balayez le code QR ci-contre.

Ordures

Les ordures sont collectées toutes les semaines jusqu'au 16 octobre inclusivement.

ROULEAU DE SACS MAUVES SUPPLÉMENTAIRE (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)

Besoin de sacs mauves? L'Agglomération de Québec prévoit une distribution en porte à porte en mai et en novembre.

La VSAD distribue aussi ces sacs dans deux de ses bâtiments :

- Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD) situé au 230, route de Fossambault ;
- Centre communautaire des Campus (CCC) situé au 4950, rue Lionel-Groulx.



Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines.

Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **mercredi 3 septembre**.

Rappel: La collecte des encombrants est effectuée le mercredi. La date limite pour vous inscrire demeure le lundi précédent la collecte (1^{er} septembre), à midi.

Prière de préciser si les items contiennent du fréon (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.).

Le camion circule dans les rues dès 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin, la veille.

Un maximum de 1 m³ de matériaux de construction, rénovation ou démolition est accepté lors de cette collecte. L'ensemble des encombrants ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m³.

SVP, empilez les encombrants de façon ordonnée et sécuritaire.

ATTENTION : Si, pour une raison ou une autre, notre fournisseur ne peut pas terminer la collecte le jour prévu, il repassera dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

Inscription en ligne via le Portail citoyen : <https://citoyen.vsad.ca/faire-une-requete>, section *Collecte des encombrants* - Septembre

Inscription par téléphone selon les heures d'ouverture : 418 878-2955

Écocentre - 3381, rue de l'Hétrière

Horaire d'été : du 15 avril au 15 novembre

Lundi, mardi et mercredi : 9 h à 17 h

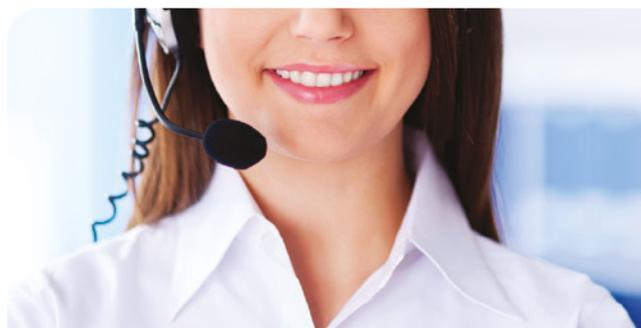
Jeudi et vendredi : 9 h à 18 h

Samedi et dimanche : 8 h à 17 h

Les chargements peuvent être refusés 30 minutes avant la fermeture, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.



DES NOUVELLES de nos partenaires



LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



RENTRÉE SCOLAIRE : RALENTISSEZ!

Encore cette année, des dizaines d'opérations de sécurité routière se tiendront en zone scolaire, et ce, jusqu'au 12 septembre!

Soyez vigilant aux abords des écoles ainsi que dans les quartiers résidentiels et suivez ces quelques rappels de courtoisie :

- Parents et élèves marcheurs, utilisez les trottoirs et traversez aux endroits sécuritaires.
- Respectez les consignes des brigadiers et les signaux lumineux des autobus scolaires.
- Respectez la limite de vitesse, même si vous êtes en retard.
- Évitez de vous stationner en double, même pour quelques secondes. Vous bloquez le passage et rendez dangereuse la traversée des élèves.

Suivez le compte X du Service de police de la Ville de Québec (https://x.com/SPVQ_police). Les opérations de sécurité routière en zones scolaires ainsi que de précieux conseils y seront communiqués chaque jour pendant toute la période de la rentrée.

Bonne rentrée scolaire à tous!



FEU DE FOYER : PROFITEZ-EN EN TOUTE SÉCURITÉ!

L'été tire à sa fin et l'automne approche. C'est le moment idéal pour faire inspecter et, au besoin, ramoner votre cheminée. Si vous utilisez un appareil de chauffage au bois tout l'hiver, un second ramonage en cours de saison est recommandé. Pourquoi? Parce que l'accumulation de crésote est l'une des principales causes d'incendies de cheminée.



LA CRÉOSOTE, C'EST QUOI?

C'est un résidu inflammable qui s'accroche aux parois de la cheminée. Pour en limiter la formation, ne brûlez que du bois sec. Évitez à tout prix les déchets, plastiques, bois peints ou traités, contreplaqués ou agglomérés : ils dégagent des substances toxiques et augmentent les dépôts.

À SURVEILLER

Une couche de crésote de 3 mm est déjà un signal d'alarme. Ne prenez aucun risque : faites inspecter, ramenez... et profitez de vos soirées au coin du feu, en toute tranquillité!

UNE 50^e SAISON POUR LE BLIZZARD M18 AAA

Le Blizzard M18 AAA invite tous les passionnés de hockey ainsi que les citoyens de la région à venir assister aux 20 parties locales qui marqueront un chapitre important de l'histoire de la franchise et de la Ligue de hockey M18 AAA du Québec. Cette 50^e saison s'annonce mémorable, avec une programmation variée ponctuée de nombreuses parties thématiques.

Fondée en 1976, la Ligue de hockey Midget AAA du Québec regroupait à l'époque cinq équipes : le Couillard de Sainte-Foy, les Lions du Lac St-Louis, les Canotiers du Richelieu, les Insulaires de Laval et le Boisbriand-Laurentides.

Premier rendez-vous : **le dimanche 14 septembre, dès 15 h**, au Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures, pour la partie d'ouverture. À cette occasion, le Blizzard rendra hommage à son tout premier capitaine, Patrice Bergeron (édition 2001-2002), en dévoilant une bannière commémorative en son honneur.

Dès 12 h, joignez-vous au « Tailgate » d'avant-match! L'ancien capitaine du Blizzard, Patrice Bergeron, sera présent pour une séance d'autographes. WOW!

Ne manquez pas cet événement unique!





RÉSEAU DE TRANSPORTS DE LA CAPITALE

NOUVEAUX TRAJETS DU RTC À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Dans le cadre de son Plan de développement du transport collectif 2025-2028, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) bonifie son réseau afin de mieux desservir Saint-Augustin-de-Desmaures. Ces changements visent à offrir des trajets plus simples, plus directs et plus efficaces, en multipliant les options de déplacements.

La révision touche notamment les parcours 92, 94, 291, 991 et 994, avec des ajustements qui amélioreront la fréquence, faciliteront les correspondances et répondront aux besoins exprimés par les citoyens lors des consultations publiques tenues plus tôt cette année.

Dans le cadre de l'amélioration du service Couche-tard, le nouveau parcours 991 reliera Place d'Youville au secteur les Bocages en passant par Cap-Rouge et le Parc-O-Bus le Gendre. Le parcours 992 sera aussi modifié. Ces changements remplaceront le parcours Couche-tard 915, qui sera aboli.

Pour consulter les tracés actuels et futurs, une carte interactive est disponible: <https://bit.ly/VSAD2025RTC>.

Le service Flexibus, déjà en place, demeure accessible et vient compléter l'offre régulière du RTC.

Flexibus - transport à la demande



Tous les détails sont disponibles sur le site : <https://www.rtcquebec.ca>.



BÂTIMENTS, PARCS et espaces verts



AJOUT DE MODULES DE JEUX AU PARC DU GRAND-HUNIER

Dès la fin septembre, la Ville amorcera des travaux de bonification de l'aire de jeu du parc du Grand-Hunier. L'installation de nouveaux modules de jeux et la réalisation de travaux connexes compléteront l'aménagement du parc pour l'ensemble des usagers.

Le chantier devrait se terminer avant la fin novembre.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration durant cette période.

DE NOUVEAUX NOMS POUR DEUX INSTALLATIONS IMPORTANTES

Lors de la séance ordinaire du 3 juin, la Ville a officialisé le nom de deux bâtiments municipaux, marquant une nouvelle étape dans leur mise en valeur.

- **Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures (CSSAD)**
Situé au 230, route de Fossambault, il portait auparavant le nom de *Complexe sportif multifonctionnel (CSM)*. Sa nouvelle appellation reflète sa vocation sportive, active et rassembleuse.
- **Centre communautaire des Campus (CCC)**
Localisé au 4950, rue Lionel-Groulx, il était anciennement connu comme le *Centre communautaire multifonctionnel secteur est (CCMSE)*. Il se trouve au cœur du Plateau des Campus, un secteur historique bordé de boisés matures et d'espaces verts.

Érigés dans les années 1960, les campus intercommunautaires témoignent de la Révolution tranquille et de la réforme de l'éducation. Autour du Séminaire Saint-Augustin et du Campus Notre-Dame-de-Foy, seize communautés religieuses occupaient alors un vaste domaine de 200 hectares entre le lac Saint-Augustin et l'escarpement du fleuve.

Ces nouvelles appellations renforcent l'identité de nos infrastructures et facilitent leur repérage par la population.





LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES



Crédit photo : Catherine Hardy - photographe

AUGUSTIN, VOTRE BIBLIOBUS CULTUREL

Augustin, votre bibliobus culturel, a parcouru entre la mi-juillet et la mi-août les parcs de Saint-Augustin-de-Desmaures pour offrir bien plus que des livres : service de prêt et de consultation à proximité, revues, journaux et animations culturelles pour tous.

Chaque semaine, le bibliobus s'installait dans un parc différent afin de rendre la lecture et la culture accessibles à tous.

À partir du 26 août et jusqu'à la fin des travaux prévus, une partie de la collection et des services au sera relocalisée au centre Delphis-Marois. Augustin y sera présent en permanence et deviendra la section Jeunesse dans le cadre de cette relocalisation temporaire.

Un espace mobile où plaisir de lire et proximité vont de pair : une belle façon de profiter de la culture, tout près de chez vous !

RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Cet automne, un nouveau chapitre s'écrit à la bibliothèque avec des espaces repensés pour tous les lecteurs et lectrices. L'espace adulte, l'espace adolescent, le comptoir du prêt, ainsi que le hall d'entrée, seront réaménagés pour mieux répondre à vos besoins. La durée des travaux est estimée à deux mois.

INFORMATIONS DIVERSES

Pour les informations générales sur les services habituels de la bibliothèque, le service de cueillette, les heures d'ouverture et la durée estimée des travaux, consultez notre page web <https://vsad.ca/reamenagement-bibliotheque> ou numérisez ce code QR.



DATES À RETENIR :

- **Depuis le 1^{er} août 2025 et pour toute la période de réaménagement.**
Quelques nouveaux avantages uniquement pendant la période des travaux, dont :
 - Le nombre de prêts autorisés passera de 15 à 30 documents.
 - Le prêt de livres numériques sera augmenté.
 - Le nombre maximum de renouvellement d'un emprunt passe de 3 à 5 fois.
- **Du 18 au 25 août**
La bibliothèque sera fermée. Nous préparons les lieux en vue des travaux et déménageons une partie de la collection vers le centre Delphis-Marois.
- **À partir du 26 août et jusqu'à la fin des travaux prévus**
Nous vous recevrons avec une partie de la collection au centre Delphis-Marois. Aussi, nous offrirons les services de prêt adulte et jeunesse. Également, des postes informatiques et des espaces de lecture seront disponibles sur place, notamment pour la consultation de périodiques.

De plus, *Augustin, votre bibliobus culturel* sera en permanence au centre Delphis-Marois pour devenir la section Jeunesse dans cette relocalisation temporaire. Pour plus d'informations sur votre bibliobus culturel, rendez-vous à la section des Loisirs, Culture et relations citoyennes de cette édition.

Consultez le <https://vsad.ca/bibliobus> pour en apprendre davantage à propos d'Augustin.





LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES

CONCOURS PHOTOS VSAD

En vue de la préparation du calendrier municipal 2026 afin de permettre à la Ville de regarnir sa banque de photos à utiliser sur différentes plateformes, la VSAD invite ses citoyens à partager leur meilleure photo de notre belle ville dans le cadre du concours annuel de photos.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Une photo par citoyen.
- Vous devez être l'auteur de la photo pour la soumettre.
- Les photos doivent être prises sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.
- La Ville pourra utiliser vos photos pour diverses occasions, ou via différents médias.
- Huit photos prises par les citoyens seront retenues.
- Quatre photos seront fournies par le Service des loisirs, de la culture et des relations citoyennes.
- Le conseil municipal choisira les photos de la couverture parmi celles soumises par les citoyens, mais non sélectionnées lors du vote Facebook.

DATES À RETENIR

- Le concours débute le 2 septembre 2025 dès 8 h.
- Le concours se termine le 30 septembre 2025 à midi.
- Le vote du public pour déterminer les gagnants se déroulera via la page officielle Facebook de la VSAD et il se tiendra du 6 au 17 octobre 2025 à midi.
- Les photographies gagnantes et les noms des photographes, seront annoncés via la page officielle Facebook de la VSAD.
<https://www.facebook.com/VSADofficiel>

CRITÈRES DES PHOTOS

- En format .JPEG.
- Un poids minimum de 2 Mo.
- L'orientation de l'image doit être en **paysage**.
- L'ajout de bordures, de cadres ou de textes n'est pas permis.



POUR PARTICIPER

Transmettez votre photo via l'adresse courriel : communications@vsad.ca.

- Le titre en objet de votre courriel doit être : Concours Photos 2026.
- Inscrivez le nom et prénom complets du photographe ainsi que la saison représentée.
- N'oubliez pas d'inclure votre photographie en format .JPEG.
- Mentionnez l'endroit où votre photographie a été prise.
Exemple : Parc des Hauts-Fonds, Chemin du Roy, Secteur du Haut-Fossambault.

Envoyez-nous votre plus belle photo! Faites preuve de créativité et éveillez votre sens artistique. **Toute photo ne respectant pas les critères ne sera retenue.** Aucun accusé de réception ne sera envoyé. Participez en grand nombre. Bonne chance !



Calendrier 2026



Concours photos



LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES

PORTAIL CITOYEN

TRAVAUX, COLLECTES ET AVIS DE TOUTES SORTES, SOYEZ AVISÉS SELON VOS PRÉFÉRENCES.

Des services municipaux à portée de mains en tout temps. Pour recevoir les alertes citoyennes, abonnez-vous au **Portail citoyen**. De plus, recevez seulement ce qui vous concernant grâce à vos préférences et à la géolocalisation.



Consultez le Portail citoyen :

<https://citoyen.vsad.ca>.

Inscrivez-vous :

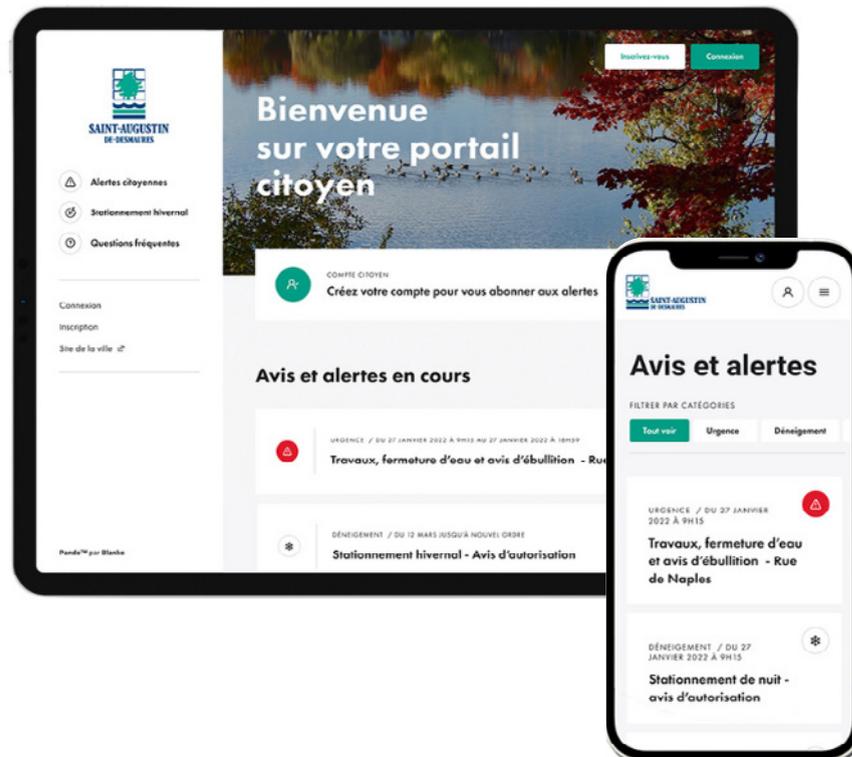
<https://citoyen.vsad.ca/inscrivez-vous>.

Procédurier ou guide pour savoir comment vous inscrire : <https://bit.ly/FAQPortailAbonnement>.

La section « Questions fréquentes » vous aide aussi à créer votre compte.

Diverses fonctionnalités s'ajouteront dans les prochains mois. Restez à l'affût !

Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous écrire à info@vsad.ca.



LE MARCHÉ PUBLIC SAINT-AUGUSTIN : PRODUITS FRAIS ET RENCONTRES AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ

Désirant poursuivre la tradition mise de l'avant ces dernières années, la Ville a repris l'organisation du Marché public.

Chaque semaine, des exposants sont présents pour vous faire découvrir leurs produits issus de l'agroalimentaire, de l'artisanat et des arts. Aussi, des prestations et animations égayent ces moments festifs.

Visitez le Marché public Saint-Augustin chaque dimanche, beau temps, mauvais temps, jusqu'au 31 août 2025, de 10 h à 14 h, au parc du Millénaire.

IMPORTANT

La page Facebook officielle *Les Augustinois actifs* sera votre principale source d'information en temps réel pour tout ce qui concerne le Marché public.

Si la météo extrême oblige l'annulation du marché, vous serez informés via cette page.

Pour toute question concernant l'édition 2025 ou pour consulter la *Foire aux questions*, visitez le <https://vsad.ca/marchepublic>. Vous êtes exposant ou avez une question plus technique? Écrivez-nous au marchepublic@vsad.ca.



La **VSAD**

vous donne rendez-vous!



**MARCHÉ
PUBLIC
SAINT-AUGUSTIN**

TOUS LES
dimanches
DE 10 H À 14 H
du 6 juillet au 31 août

Au parc du Millénaire, voisin de la bibliothèque

Producteurs, artistes et artisans sur place

Animation entre 11h et 12h30

VSAD.ca/MARCHEPUBLIC



LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS CITOYENNES



**POUR NE RIEN
RATER EN
SEPTEMBRE**



CALENDRIER POUR NE RIEN RATER EN SEPTEMBRE

- **1^{er} septembre** : fête du Travail (bureaux municipaux fermés)
- **10 septembre** : Journée internationale de la prévention du suicide
- **15 septembre** : Journée internationale de la démocratie
- **30 septembre** : Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (bureaux municipaux fermés)
- **2^e semaine de septembre** : Semaine des municipalités
- **Mi-septembre** : Semaine des transports collectifs

RENTRÉE SCOLAIRE



La Ville souhaite une excellente rentrée scolaire à tous les enfants, aux parents, au personnel enseignant, aux brigadiers scolaires, ainsi qu'à l'ensemble des intervenants du milieu scolaire.

Chaque nouvelle rentrée est synonyme d'élan, de défis et d'opportunités. Que cette année soit remplie de découvertes, de réussites et de belles rencontres pour les petits comme les grands.

À cette occasion, rappelons-nous que l'éducation est la clé qui ouvre la porte de l'avenir. Merci à toutes celles et ceux qui, chaque jour, transmettent le savoir, éveillent la curiosité et accompagnent les jeunes dans leur développement.

BONNE RENTRÉE !

DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2025 : SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ 2025

Créée en 1988, cette semaine annuelle est l'occasion de promouvoir l'importance de la démocratie locale et de mieux faire connaître le rôle des municipalités dans le quotidien des citoyennes et citoyens.

À travers leurs services, leurs projets et leur gestion de proximité, les municipalités jouent un rôle central dans la qualité de vie des communautés. La Semaine de la municipalité met en valeur le travail des élues, des élus et de l'ensemble du personnel municipal, tout en soulignant l'impact concret de l'action municipale dans des domaines aussi variés que les loisirs,

l'environnement, l'urbanisme, la trésorerie, la sécurité, les infrastructures ou la culture.

Cette semaine vise également à encourager la participation citoyenne, à renforcer les liens entre les élus et la population et à rappeler que chaque voix compte dans la vitalité démocratique locale. C'est un moment privilégié pour souligner l'engagement de celles et ceux qui façonnent, chaque jour, votre milieu de vie.

Semaine de la

municipalité

DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2025
Quebec.ca/SemaineMunicipalite

**Des municipalités en action,
des communautés en mouvement**



LE Tremplin

Une rentrée sportive et festive



SAMEDI
13 SEPTEMBRE 2025
COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

AVEC LA PARTICIPATION DE :



COMPLEXE SPORTIF **10^e** ANNIVERSAIRE
DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
10 H À 11 H
10 ANS DE JEUX, DE JOIES ET DE DÉPASSEMENT

GÂTEAU SPÉCIAL 10 ANS!
PASSEZ CHERCHER VOTRE MORCEAU DE GÂTEAU!

SÉANCE D'AUTOGRAPHES
RENCONTREZ DES PERSONNALITÉS SPORTIVES INSPIRANTES

FREESTYLE SOCCER
POUR VOUS EN METTRE PLEIN LA VUE AVEC
MATHILDE FORTIER

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE
POUR CÉLÉBRER ET SOULIGNER LE MOMENT

11 H À 14 H

BARBECUE DES ROYAUX



Hot-dogs
Chips
Brevages
Contribution volontaire



JEUX GONFLABLES À THÉMATIQUE SPORTIVE

MAQUILLAGE

BAZAR DU CPA ST-AUGUSTIN

TROUVAILLES À PRIX INTÉRESSANTS!
ROBES, PATINS, CASQUES



DÉMONSTRATION ET ATELIER PARTICIPATIF

11 H À 12 H 30
CLUB DE TAEKWONDO CRSA



YOSEIKAN BUDO
SAINT-AUGUSTIN

12 H 30 À 14 H
CLUB DE KARATÉ - YOSEIKAN BUDO

SUR LA SCÈNE

11 H
CIRQUE CLOWNESQUE AVEC M. TRIXTER
SPECTACLE JEUNESSE

12 H 30
ATOME HITS DUO
SPECTACLE MUSICAL POP ROCK

À LA PISCINE

13 H 30 À 15 H 30
BAIN LIBRE ANIMÉ

- PARCOURS GONFLABLE AQUATIQUE
* RÉSERVATION REQUISE
- ÉQUIPE DE SAUVETAGE SPORTIF
- ATELIER DU CLUB DE NATATION - CNQ

PROGRAMMATION *complète*

VSAD.ca/LETREMPLIN

LE BABILLARD DES AUGUSTINOIS ACTIFS

ACTIVITÉ
SPECTACLE
CONFÉRENCE
ÉVÈNEMENT



Programmation des activités Automne 2025 Loisirs, culture et cours aquatiques

Faites le plein d'activités ! Cet automne, laissez-vous inspirer par une programmation riche et variée! Que ce soit pour bouger, apprendre, créer ou simplement passer du bon temps, notre brochure regorge d'activités pour tous les goûts.

Passez la chercher dans nos installations et commencez à planifier votre saison ! La brochure est également disponible en ligne au VSAD.ca/programmation.



À NE PAS MANQUER EN SEPTEMBRE

■	Bibliobus Augustin / Delphis-Marois
■	Centre communautaire des Campus
■	Complexe sportif Saint-Augustin-de-Desmaures
■	Centre Delphis-Marois
■	Centre socio-récréatif Les Bocages
■	Maison Omer-Juneau
■	Parc du Millénaire
■	Place des Générations
■	En Virtuel

Premier arrivé, premier servi, sauf si picto.

8	Heure du conte (0-6 ans)
9	Atelier d'initiation au mah-jong
9	Groupe de tricot
9	Groupe de randonnée
10	Atelier créatif pour adultes : Blablablart – Un bouquet à s'offrir
11	Viactive extérieure
13	Le Tremplin - 10 ^e anniversaire du Complexe sportif
16	Lire et découvrir
16	Groupe de tricot
17	Psychomotricité en accès libre (0-5 ans)
19	Pédago à la biblio en réno : Créations 3D (6-12 ans)
20	Skatefest
23	Groupe de tricot
24	Psychomotricité en accès libre (0-5 ans)
26	Journées de la culture Raviver la flamme & Peindre ensemble
27	Journées de la culture Pique-nique musical
30	Midi-conférence : L'effet sourire – la résilience
30	Groupe de tricot

SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

LES AUGUSTINOIS ACTIFS
@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca

